



les cahiers d'acteurs

Octobre 2005

Projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse

CONSEIL GENERAL DE
TARN-ET-GARONNE

CONTRIBUTION DU

CONSEIL GÉNÉRAL DE TARN-ET-GARONNE

AU DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE LA LIGNE
À GRANDE VITESSE BORDEAUX-TOULOUSE

Conseil Général de Tarn-et-Garonne. 100 Boulevard Hubert Gouze, BP 783, 82013 Montauban cedex.
Président : Jean-Michel BAYLET. Tél. : 05 63 91 82 00 – Fax : 05 63 03 28 52 – courrier@cg82.fr

Le 26 septembre 2005 est un jour historique pour le Tarn-et-Garonne, le Président du Conseil Général pouvait annoncer « la création d'un Syndicat Mixte d'Etudes avec toutes les institutions concernées.

Celui-ci aura pour vocation de participer aux études, aux décisions, et, s'il le fallait, au financement des réalisations de nature à assurer l'aménagement du territoire et le développement économique du Tarn-et-Garonne ». Autour du Conseil Général s'étaient rassemblés tous les acteurs locaux publics et consulaires.

Ce syndicat « pilote » de la LGV en Tarn-et-Garonne défendra à l'unanimité la création d'une nouvelle gare au sud de Montauban.

A ce jour ce sont plus d'un millier d'auditeurs qui ont été présents lors des réunions de lancement du débat public à Toulouse, Bordeaux, Agen et Montauban et plus de 900 questions qui ont été adressées aux responsables de la consultation.

Il n'est plus à démontrer l'intérêt de la Ligne Grande Vitesse Bordeaux-Toulouse au niveau inter-régional ni l'unanimité concernant l'arrêt du TGV en Tarn-et-Garonne.

L'unanimité s'est exprimée dès la première réunion qui s'est tenue le 28 juin à Montauban concernant la création d'une nouvelle gare au Sud de la commune avec toutes les garanties d'accessibilité.

Les chiffres actuels de fréquentation annuelle en voyageurs de la gare de Montauban (780 000 personnes) sont en augmentation constante et permettent de dire qu'à l'horizon 2020 l'utilisation du fer concernera 10,27 millions de passagers sur la ligne Bordeaux-Toulouse.

Une démonstration pour les Tarn-et-Garonnais de l'inutilité d'un second aéroport.

En sus de l'intérêt commercial d'un arrêt des TGV en Tarn-et-Garonne pour la SNCF, c'est de l'avenir économique du département qu'il en va.

C'est la mission essentielle du Conseil Général de veiller à l'équilibre et à l'aménagement de son territoire.

L'impact d'une Ligne Grande Vitesse à travers l'arrêt du TGV dans une gare nouvelle a déjà été démontré ailleurs par la création :

- d'activités nouvelles
- de liens nouveaux
- de facilités de communication qui désenclavent le territoire.

LA LGV POUR L'ÉCOLOGIE DU DÉPARTEMENT

L'amélioration permanente de la qualité de notre territoire impose la recherche d'un équilibre entre le monde rural et le milieu urbain à travers la mise en place de dispositifs de développement économique, social et culturel.

C'est à cette condition que la population s'y maintient, attirée par une qualité de vie certaine.

De plus, le Conseil Général de Tarn-et-Garonne conduit au quotidien des actions qui permettent d'améliorer un maillage satisfaisant entre les différentes composantes économiques du département.

L'accueil de nouveaux projets mais aussi le développement d'entreprises et la LGV sont de nature à dynamiser le tissu des PME-PMI du Tarn-et-Garonne.

L'objectif poursuivi est d'accroître la compétitivité des entreprises et de favoriser l'emploi en Tarn-et-Garonne.

À cet effet, l'Agence de Développement Economique de Tarn-et-Garonne* met

UNE GARE LGV À PROXIMITÉ DE

La liaison Grande Vitesse traversera d'Est en Ouest tout le Département de Tarn-et-Garonne, le long de l'axe garonnais. C'est un faisceau de 77 kilomètres de long sur un kilomètre de large soit l'équivalent de 7 700 ha de terre (vignes, céréales ou fruitiers) qui sera soustrait de la production dans un département à vocation agricole dominante. Ce constat écarte déjà toute hypothèse d'une traversée « en tunnel » du territoire départemental sans retombée économique.

Le Conseil Général partage les conclusions du dossier du maître d'ouvrage sur le nécessaire rééquilibrage du territoire régional en voie de métropolisation. À l'examen des divers scénarios nous pouvons nous interroger sur la pertinence du raccordement Ouest de la gare existante de Montauban (même si ce scénario n'est pas pénalisant en

QUILIBRE IT

en œuvre tous les moyens pour satisfaire ces objectifs. Elle propose un ensemble de services aux entreprises et aux nouveaux arrivants afin de les accompagner dans leur développement et intégration dans le tissu local. Carrefour de communication routière (A 20 et A 62) et ferroviaire (Limoges-Toulouse et Toulouse-Bordeaux), le Tarn-et-Garonne connaît un fort accroissement du trafic sur l'axe Toulouse-Paris via l'A20. Cette situation et la proximité de la métropole toulousaine feront du Tarn-et-Garonne un axe compétitif pour atteindre la capitale et un passage obligé pour transiter vers le Sud de l'Europe. Aussi est-il évident que la Ligne Grande Vitesse doit s'arrêter en Tarn-et-Garonne sur une nouvelle gare au Sud de Montauban.

* Agence de Développement Economique de Tarn-et-Garonne : 05 63 20 10 20
ade82@cg82.fr – www.investir-tarn-garonne.com

MONTAUBAN

terme de temps) et sur l'utilisation ensuite de la ligne ferrée existante entre Montauban et Toulouse afin d'assurer la poursuite de la desserte.

En effet, sur ce dernier axe, le cadencement futur des TER (Trains Express Régionaux) entre Toulouse et Montauban s'en trouverait limité, alors que le développement simultané de la capitale régionale et de la seconde ville de Midi-Pyrénées créera à l'horizon 2020 une métropolisation de fait entre les deux villes.

En conséquence, la Région Midi-Pyrénées a prévu de passer le nombre de TER de 32 trains en 2004 à 150 sur la section la plus chargée à long terme. D'où la nécessité de réaliser, dès l'ouverture de l'axe Toulouse-Bordeaux, une voie nouvelle dédiée à la Ligne Grande Vitesse.

LA LGV POUR DES PROJETS LOCAUX À VOCATION INTER-RÉGIONALE

Parallèlement, le Conseil Général de Tarn-et-Garonne porte de grands projets d'aménagement du territoire comme la création d'une zone départementale à vocation logistique et transport ainsi que la création d'infrastructures de communication en fibre optique. Pour chacun de ces projets structurants, le Conseil Général et son Agence de Développement Economique ont intégré dans leur réflexion, la création de la LGV et d'une gare de desserte dans le département.

Les études techniques engagées par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne, et les contacts pris avec les grands opérateurs internationaux de la logistique, indiquent que le positionnement du Tarn-et-Garonne, et singulièrement de la zone au sud de Montauban, recueille de la part

des professionnels un très vif intérêt. L'étude LGV et celle du trafic du fret devront être conduites parallèlement dans la mesure où elles vont conditionner un meilleur aménagement du territoire à travers le choix du site de la future gare. Par ailleurs, cette zone dédiée à la logistique proche de l'agglomération toulousaine, viendrait compléter l'offre du site Eurocentre situé en Haute-Garonne. Le Conseil Général a fait le choix du futur. Celui-ci est partagé par tous les acteurs élus et économiques.

Pour tous ces projets, la Ligne à Grande Vitesse qui traversera notre département d'Est en Ouest, à l'horizon 2020, devra impérativement marquer un arrêt en Tarn-et-Garonne.

LE CONSEIL GÉNÉRAL INITIE LA CRÉATION D'UN SYNDICAT MIXTE

La volonté du Conseil Général de participer activement aux différentes démarches et études concernant la LGV l'a conduit à créer le Syndicat Mixte d'Etudes et de Représentation pour la desserte ferroviaire du Tarn-et-Garonne par la Ligne à Grande Vitesse Bordeaux-Toulouse. Celui-ci est composé du Conseil Général du Tarn-et-Garonne, de la Communauté d'Agglomération de Montauban et des Trois Rivières, des Communautés de Communes de Castelsarrasin-Moissac, Garonne et Canal, Grisolles-Villebrumier, Pays de Garonne et Gascogne, la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, les Deux Rives et enfin les trois chambres consulaires, Commerce et Industrie, Agriculture, Métiers. Ce syndicat est habilité à exercer les compétences suivantes :

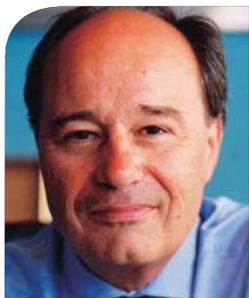
– Mise en œuvre des études nécessaires à l'élaboration d'une démarche départementale favorisant l'implantation en Tarn-

et-Garonne d'une gare LGV dans le cadre d'une approche globale intégrant l'ensemble des problématiques de transport, d'économie et d'environnement de la zone d'accueil.

– L'organisation d'une représentation permanente auprès du Maître d'ouvrage Réseau Ferré de France et, d'une manière générale, auprès de l'ensemble des instances de concertation et de décision liées au projet de la ligne ferroviaire à grande vitesse.

Ce syndicat s'est donné une originalité en associant à sa réflexion un comité consultatif permanent autour de l'Agence de Développement Economique. Il réunira entre autre un représentant de l'association des maires, un autre des usagers et également des associations de l'environnement. En cas de besoin, il pourra être élargi à toute personne publique ou privée. La concertation sera donc totale.

« UN DEPARTEMENT UNI ! »



Le point de vue de Jean-Michel BAYLET

Ancien Ministre,
Sénateur de Tarn-et-Garonne
Président du Conseil Général
de Tarn-et-Garonne

Depuis l'ouverture du débat public sur la future LGV quelles sont vos positions ?

Jean-Michel Baylet : Le Conseil Général a pris position depuis le début et depuis toujours en faveur de la LGV et d'une nouvelle gare en Tarn-et-Garonne. Cette décision a été soutenue et votée à l'unanimité lors de la délibération du 27 Juin 2005 du Conseil Général. Il est obligatoire que le TGV s'arrête chez nous.

Existe-t-il une réelle volonté des acteurs ?

J-M B : Dès que nous avons lancé cette idée elle a reçu l'adhésion de tous les acteurs qui comptent dans le département. De tous les bords politiques, de toutes les collectivités concernées, de tous les horizons économiques s'est très rapidement réalisée une unanimité extraordinaire. Le Tarn-et-Garonne est le seul département qui parle d'une même voix. C'est ce que le débat public doit retenir d'essentiel, d'original, de fort, lors de sa réunion de conclusion le 8 novembre à Montauban. Une situation unique sur tout le tracé de la LGV. Je m'en félicite.

Comment envisagez-vous l'impact de la LGV en Tarn-et-Garonne ?

J-M B : Chaque fois qu'une nouvelle gare TGV a été implantée sur un territoire elle a créé un point fort d'activités économiques par sa propre fonction d'abord et puis par les milliers de voyageurs qui la fréquentent. Elle crée des emplois directs et indirects et de nombreuses activités induites.

De plus, en terme d'aménagement du territoire départemental cette infrastructure viendrait apporter une attractivité décisive au fonctionnement, en synergie, avec le carrefour des deux autoroutes. Le Tarn-et-Garonne deviendrait « le grand carrefour du Sud-ouest ».

Vous semblez avoir déjà intégré cette nouvelle gare LGV dans les projets économiques du département, quelle sera exactement l'impact de cette nouvelle infrastructure ?

J-M B : Autour d'une gare nouvelle se créent inévitablement des activités annexes et nous avons en effet un grand projet départemental de zone logistique. Nous sommes partis du constat que le carrefour d'autoroutes (A20 et A62)

attire de plus en plus de professionnels de ce secteur d'activités et nous avons lancé une étude via l'Agence de Développement Economique. Cette étude a déjà permis de confirmer la faisabilité d'un tel projet.

Il ne faut pas oublier que la « grande » plate-forme logistique, Eurocentre, à proximité de Toulouse sera saturée aux alentours de 2007-2008.

Notre projet Tarn-et-Garonnais sera donc en mesure de prendre le relais. La Région tiendra enfin une perspective économique qui ne sera pas toulousaine ; et, nous, un véritable espace de 150 à 200 hectares de nature à accueillir un parc logistique. Il faut savoir qu'un parc d'activités logistiques de 60 à 80 hectares génère 4 à 5 000 emplois.

Retenons enfin que la Ligne à Grande Vitesse est un réel joker au plan économique pour le département.



Réunion publique à Montauban, le 5 juillet 2005.

Ce cahier d'acteurs est disponible sur le site www.debatpublic-lgvbordeaux-toulouse.org